

NOISY, le 14/01/2019

OSC UNOMC NOISY
TABLE DES MARCHES
CS 90010
93167 NOISY LE GRAND CEDEX

ONDULINE
24 QUAI GALLIENI
92150 SURESNES

Vos contacts :

- Téléphone : +33 155813084

- Télécopie : 0237327465

Notre référence : 19014-0020182-46

Agence : 08026 Compte : 08026 460410T

Objet : **Confirmation d'opération de swap cambiste.**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la réglementation européenne EMIR, qui demande l'accélération du rapprochement des opérations, nous vous prions de trouver ci-après le duplicata ¹ de l'avis d'exécution de l'opération de swap cambiste traitée le 11/01/2019.

Dès réception, nous vous demandons de bien vouloir en vérifier les termes et nous adresser ce jour par retour de fax cet avis d'exécution signé par une personne habilitée pour confirmation, au numéro ci-dessous :

LCL
UNOMC
Fax : **02 37 32 74 65**

Nous vous en remercions par avance.

Back Office LCL
Frederique BEAUD

Nbre PJ: 2

¹ en complément de l'avis papier adressé par courrier.



CONFIRMATION **DUPLICATA**

AU 11/01/2019

SWAP / Ouverture
SWAP / Opening

8026 23435

21242

Identification nationale - RIB			
ESDC RENNES 4 RUE DE LA MONNAIE 35000 RENNES TEL.02 99 78 56 26			
Titulaire du compte ONDULINE			
Domiciliation ESDC RENNES (08026)			
Références bancaires nationales			
Banque	Indicatif	N° de compte	Clé
30002	08026	0000460410T	31
Identification internationale			
IBAN FR FR27 3000 2080 2800 0046 0410 T31 BIC / adresse SWIFT : CRLYFRPP			
Références opération			
Référence contrat (UTI) : 9F5UPB9IIT566024			

ONDULINE
24 QUAI GALLIENI
92150 SURESNES

19014 20182 46

Suite à vos instructions, nous avons procédé à l'ouverture du contrat cité en référence :
Swap vente au comptant de GBP 164.000,00 contre EUR 182.892,83 au cours de 0,8967
Contre achat à terme GBP 164.000,00 contre EUR 182.729,81 au cours de 0,8975

Les caractéristiques de l'opération sont les suivantes :

Horodatage (Time stamping) : 11/01/2019 - 10:23:00
Cours comptant (Spot rate) : 0,8967
Report (Premium) : 0,0008
Echéance (Maturity) : 28/02/2019

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

THORE Jon-Thore

ONDULINE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 11 323 485,05 €
24, Quai Gallieni - 92150 SURESNES
R.c.s. Nanterre 552 088 361

Les contestations relatives à cette Opération doivent être faites par écrit et parvenir à LCL dans un délai de quatre jours ouvrés à compter soit de la date d'exécution de l'Opération contestée, soit de la date à laquelle l'Opération aurait dû être exécutée, en cas de non exécution. A défaut d'observation écrite dans ce délai, l'Opération et les éventuelles commissions y afférentes sont réputées définitivement approuvées.

Ce document ne vaut pas facture

Page 1/ 1



CONFIRMATION **DUPLICATA**

AU 11/01/2019

SWAP / Ouverture
SWAP / Opening

8026 23436

21242

Identification nationale - RIB			
ESDC RENNES 4 RUE DE LA MONNAIE 35000 RENNES TEL.02 99 78 56 28			
Titulaire du compte			
ONDULINE			
Domiciliation			
ESDC RENNES (08026)			
Références bancaires nationales			
Banque	Indicatif	N° de compte	Clé
30002	08026	0000460410T	31
Identification internationale			
IBAN FR FR27 3000 2080 2600 0046 0410 T31 BIC / adresse SWIFT : CRLYFRPP			
Références opération			
Référence contrat (UTI) : 9F5UPB9IIT566022			

ONDULINE
24 QUAI GALLIENI
92150 SURESNES

19014 20191 55

Suite à vos instructions, nous avons procédé à l'ouverture du contrat cité en référence :
Swap vente au comptant de GBP 86.000,00 contre EUR 95.832,40 au cours de 0,8974
Contre achat à terme GBP 86.000,00 contre EUR 95.821,73 au cours de 0,8975

Les caractéristiques de l'opération sont les suivantes :

Horodatage (Time stamping) : 11/01/2019 - 10:20:00
Cours comptant (Spot rate) : 0,8974
Report (Premium) : 0,0001
Echéance (Maturity) : 31/01/2019

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

ONDULINE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 11 323 485,05 €

24, Quai Gallieni - 92150 SURESNES
R.c.s. Nanterre 552 088 361

THORE Jon-Norc
Traction Group

Les contestations relatives à cette Opération doivent être faites par écrit et parvenir à LCL dans un délai de quatre jours ouvrés à compter soit de la date d'exécution de l'Opération contestée, soit de la date à laquelle l'Opération aurait dû être exécutée, en cas de non-exécution. A défaut d'observation écrite dans ce délai, l'Opération et les éventuelles commissions y afférentes sont réputées définitivement approuvées.

Ce document ne vaut pas facture

Page 1 / 1